INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Janvier 2012 | Numéro 13

La migration interrégionale au Québec en 2010-2011

par Jean-François Lachance[1]

Le nombre de personnes ayant changé de région administrative de résidence entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011 est de 208 600 (figure 1). Ceci représente une baisse par rapport à l'année précédente (213 500), mais demeure comparable avec les valeurs enregistrées en 2008-2009 (209 000) et 2007-2008 (207 700).

En 2010-2011, le taux de migration interrégionale est légèrement inférieur à 2,7 %, soit le plus faible pourcentage enregistré depuis 10 ans. Au cours de la première moitié de la décennie 2000-2009, le taux de migration interrégionale se situait autour de 3 %; ce niveau a été atteint pour la dernière fois en 2005-2006.

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 2000-2001 à 2010-2011

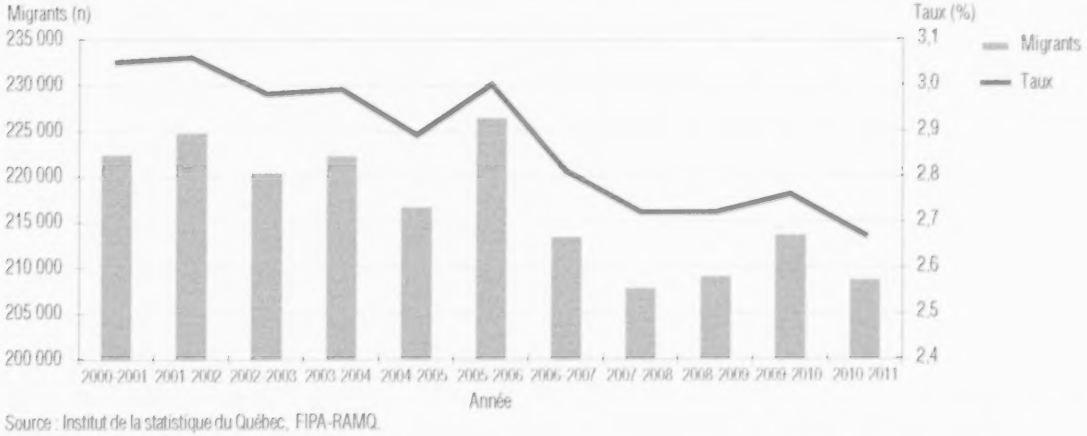

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence de l'année en cours avec celui de l'année précédente. L'exhaustivité et l'actualité des informations que contient cette source de données en font un outil privilégié pour l'analyse de la migration interne au Québec.

1. L'auteur remercie Chantal Girard, Dominique André, Paul Berthiaume et Martine St-Amour pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

Portrait général par âge et sexe

Ce sont les jeunes adultes de 20 à 29 ans qui montrent la propension à changer de région administrative la plus élevée. Cette situation peut s'expliquer par la poursuite d'études postsecondaires, l'entrée sur le marché du travail ou encore la formation d'une famille. En 2010-2011, 6,5 % des 20-24 ans et 6,0 % des 25-29 ans ont changé de région administrative au cours de l'année, soit un peu plus de 30 000 personnes appartenant à chacun de ces deux groupes d'âge (figure 2). Environ trois migrations interrégionales sur dix sont attribuables à des personnes dans la vingtaine, une proportion comparable à celle des années antérieures. La probabilité de migrer décroît ensuite graduellement avec l'âge, passant de 4,5 % à 30-34 ans à 1,0 % chez les 70-79 ans avant de connaître une légère remontée (1,3 %) chez les personnes âgées de 80 ans ou plus. Les données des années précédentes peuvent être consultées en cliquant ici.

Figure 2

Migration interrégionale, en nombre et en taux, selon le groupe d'âge, Québec, 2010-2011

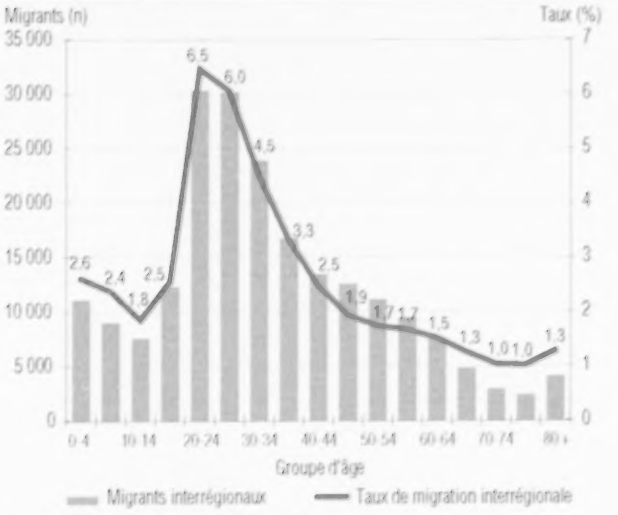

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

On constate à la figure 3 que les taux de migration ont baissé pour à peu près tous les groupes d'âge quinquennaux au cours des dernières années. C'est chez les groupes d'âge les plus mobiles que la chute est la plus marquée : en effet, la propension des personnes dans la vingtaine à changer de région a chuté de plus d'un point de pourcentage entre 2000-2001 et 2010-2011. La probabilité de migrer des 0-14 ans a aussi connu une diminution, quoique moins marquée que celle des 20-29 ans.

Figure 3

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2001 et 2010-2011

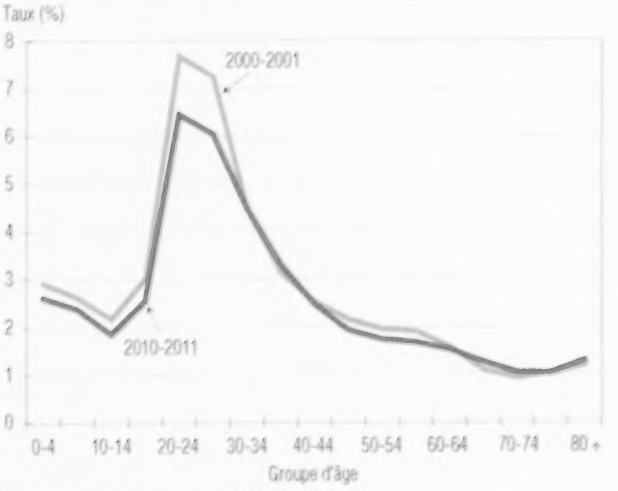

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Figure 4

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2010-2011

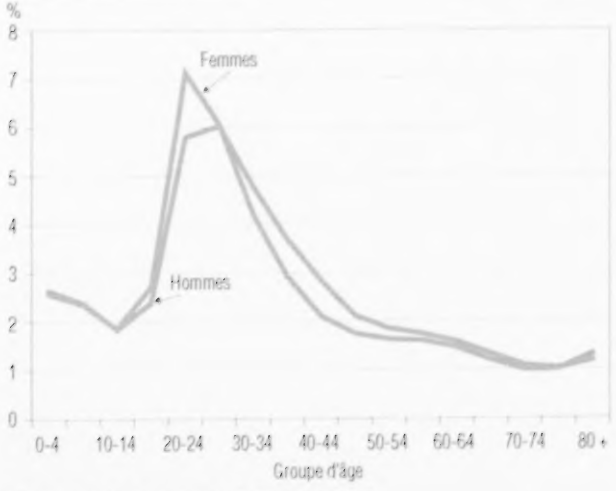

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Bien qu'ils présentent des profils globalement similaires, on peut relever quelques différences eu égard au sexe dans les comportements migratoires (figure 4). Le taux de migration interrégionale culmine à 20-24 ans chez les femmes, tandis que celui des hommes atteint son maximum chez les 25-29 ans. Les femmes de 15 à 24 ans montrent une plus forte probabilité de changer de région que les hommes du même âge; chez les 25-29 ans, cette probabilité est à peu près la même. Par contre, à partir de 30 ans jusqu'à la fin de la soixantaine, ce sont les hommes qui sont plus susceptibles de changer de région.

Constat général par région

Comme par les années passées, la région de Montréal montre un solde interne fortement négatif en 2010-2011 avec des pertes nettes se chiffrant à 22 200 personnes, soit un taux net de – 1,20 % (figure 5). Ces valeurs sont comparables avec celles des années précédentes (tableau 1).

À l'inverse, les régions les plus favorisées par la migration interne demeurent les régions adjacentes à Montréal. En 2010-2011, Lanaudière affiche le taux net de migration interne le plus élevé, soit 0,84 %, suivie de près par les Laurentides (0,81 %). Viennent ensuite Laval (0,46 %) et la Montérégie (0,43 %). En nombres absolus, c'est cette dernière région qui enregistre les plus forts gains, soit 6 300 personnes.

Les régions de la zone intermédiaire montrent toutes des taux nets positifs et s'intercalent généralement entre les valeurs plus élevées observées dans les régions adjacentes et les valeurs plus faibles des régions de la zone éloignée. Ainsi, le taux net de migration interrégionale du Centre-du-Québec est de 0,43 %, devançant la Capitale-Nationale (0,37 %) et l'Outaouais (0,28 %). Les autres régions de la zone intermédiaire continuent d'enregistrer des gains plus modestes, mais généralement constants : c'est le cas de la Mauricie (0,14 %), de Chaudière-Appalaches (0,13 %) et de l'Estrie (0,08 %).

Pour une deuxième année consécutive, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine montre un taux net de migration interne légèrement positif (0,10 %). Mais contrairement à l'an dernier, elle n'est plus la seule région de la zone éloignée à ne pas avoir enregistré de pertes dans ses échanges migratoires. C'est également le cas de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord (toutes deux à 0,04 %). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre un taux nul, le nombre d'entrants correspondant presque exactement au nombre de sortants. De légères pertes demeurent dans le Bas-Saint-Laurent (– 0,01 %). Seul le Nord-du-Québec présente un taux significativement négatif, à – 0,39 %, ce qui constitue néanmoins une forte amélioration comparativement à il y a cinq ans.

Figure 5

Taux net de migration interrégionale et solde, par région administrative, Québec, 2010-2011

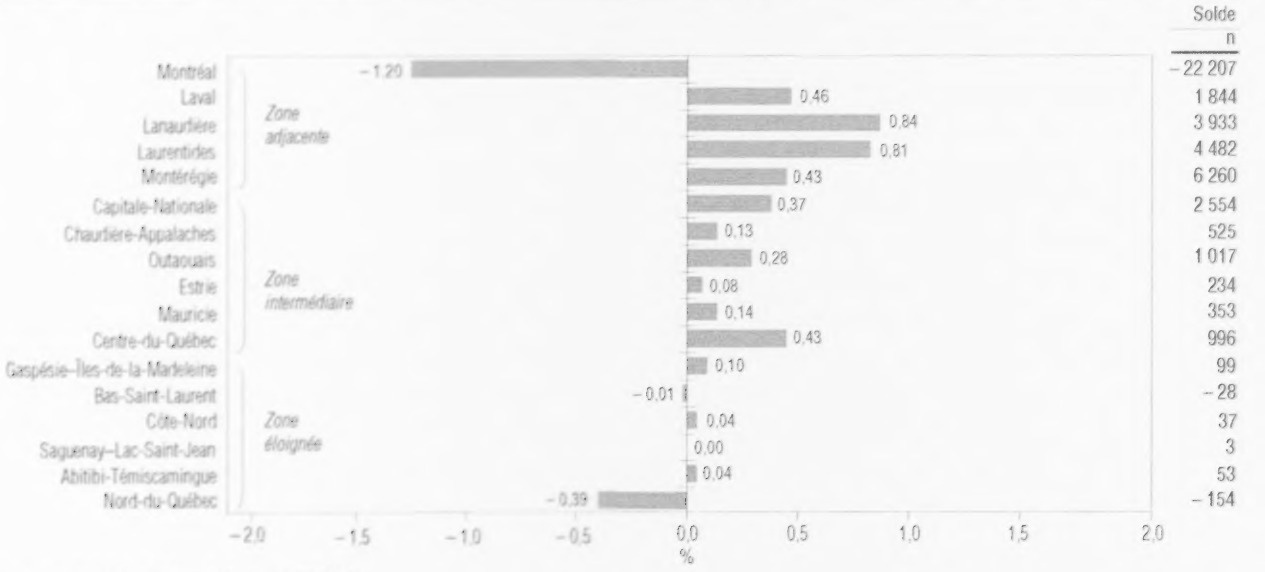

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Définitions et précisions

Ce document porte sur les migrations internes au Québec, plus précisément sur les changements de résidence entre deux régions administratives ou entre deux MRC. Les migrations internes sont une des composantes qui font varier la taille d'une population, les autres étant les naissances, les décès de même que les migrations externes, c'est-à-dire avec le reste du Canada ou encore les autres pays.

Il est important de bien distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population totale augmenter tout de même en raison d'un accroissement naturel positif (plus de naissances que de décès), d'un solde migratoire externe positif, ou de ces deux facteurs à la fois.

Pour comparer des territoires dont les populations sont de tailles différentes, le taux net de migration interne est utilisé. Ce taux équivaut au solde migratoire interne d'une région (entrants moins sortants) divisé par la population totale de la région.

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, par région administrative, Québec, de 2005-2006 à 2010-2011

Région administrative	Solde					
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	n					
Montréal	−22 760	−23 848	−21 477	−19 463	−23 640	−22 207
Zone adjacente	**21 781**	**21 909**	**18 423**	**16 468**	**19 088**	**16 519**
Laval	2 672	2 045	2 601	2 882	3 099	1 844
Lanaudière	6 818	7 040	5 441	4 390	4 324	3 933
Laurentides	5 424	6 295	4 205	4 335	5 162	4 482
Montérégie	6 867	6 497	6 116	4 861	6 502	6 260
Zone intermédiaire	**4 822**	**4 505**	**5 531**	**5 399**	**5 857**	**5 678**
Capitale-Nationale	2 636	2 197	3 044	2 761	2 172	2 554
Chaudière-Appalaches	355	495	28	463	754	525
Outaouais	731	510	1 363	1 437	1 312	1 017
Estrie	182	234	70	40	386	234
Mauricie	389	786	195	121	353	353
Centre-du-Québec	529	359	984	577	881	996
Zone éloignée	**−3 843**	**−2 587**	**−2 488**	**−2 404**	**−1 305**	**10**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−217	−202	−210	−61	146	99
Bas-Saint-Laurent	−511	−343	−306	−456	−162	−28
Côte-Nord	−911	−689	−918	−452	−313	37
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−1 382	−955	−448	−659	−396	3
Abitibi-Témiscamingue	−379	−166	−390	−392	−407	53
Nord-du-Québec	−443	−253	−298	−384	−173	−154
	Taux net					
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	%					
Montréal	−1,23	−1,29	−1,16	−1,05	−1,28	−1,20
Zone adjacente	**0,81**	**0,81**	**0,67**	**0,59**	**0,68**	**0,58**
Laval	0,72	0,55	0,68	0,75	0,79	0,46
Lanaudière	1,60	1,62	1,23	0,97	0,94	0,84
Laurentides	1,05	1,20	0,79	0,81	0,95	0,81
Montérégie	0,50	0,47	0,44	0,34	0,46	0,43
Zone intermédiaire	**0,22**	**0,21**	**0,25**	**0,24**	**0,26**	**0,25**
Capitale-Nationale	0,40	0,33	0,46	0,41	0,32	0,37
Chaudière-Appalaches	0,09	0,12	0,01	0,12	0,19	0,13
Outaouais	0,22	0,15	0,39	0,41	0,37	0,28
Estrie	0,06	0,08	0,02	0,01	0,13	0,08
Mauricie	0,15	0,30	0,07	0,05	0,14	0,14
Centre-du-Québec	0,24	0,16	0,43	0,25	0,38	0,43
Zone éloignée	**−0,45**	**−0,31**	**−0,29**	**−0,28**	**−0,15**	**0,00**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−0,22	−0,21	−0,22	−0,06	0,15	0,10
Bas-Saint-Laurent	−0,26	−0,17	−0,15	−0,23	−0,08	−0,01
Côte-Nord	−0,95	−0,72	−0,97	−0,48	−0,33	0,04
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−0,51	−0,35	−0,17	−0,24	−0,15	0,00
Abitibi-Témiscamingue	−0,26	−0,12	−0,27	−0,27	−0,28	0,04
Nord-du-Québec	−1,15	−0,65	−0,76	−0,97	−0,43	−0,39

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Il y a 10 ans à peine, soit en 2000-2001, l'ensemble des régions de la zone éloignée perdait collectivement près de 11 000 personnes en une seule année au profit des autres régions administratives du Québec. Ces pertes n'étaient plus que de 3 800 personnes en 2005-2006 et pour la première fois en 2010-2011, ont laissé place à de modestes gains, de l'ordre de 10 personnes. La différence entre les taux nets de migration interrégionale de ces trois mêmes années est illustrée à la figure 6 : on y note une très forte amélioration dans toutes les régions de la zone éloignée.

C'est une diminution importante de la propension à quitter sa région de résidence qui est à l'origine de l'amélioration des bilans migratoires des régions de la zone éloignée. Les données du tableau 2 montrent une baisse notable des taux de sortie dans chacune des six régions. Sur la Côte-Nord, cette baisse s'accompagne d'une hausse significative des taux d'entrée.

Les données des tableaux 1 et 2 et des figures 5 et 6 sont tirées d'un tableau présentant une série chronologique plus longue consultable en cliquant ici.

Figure 6

Taux net de migration interrégionale, régions de la zone éloignée, 2000-2001, 2005-2006 et 2010-2011

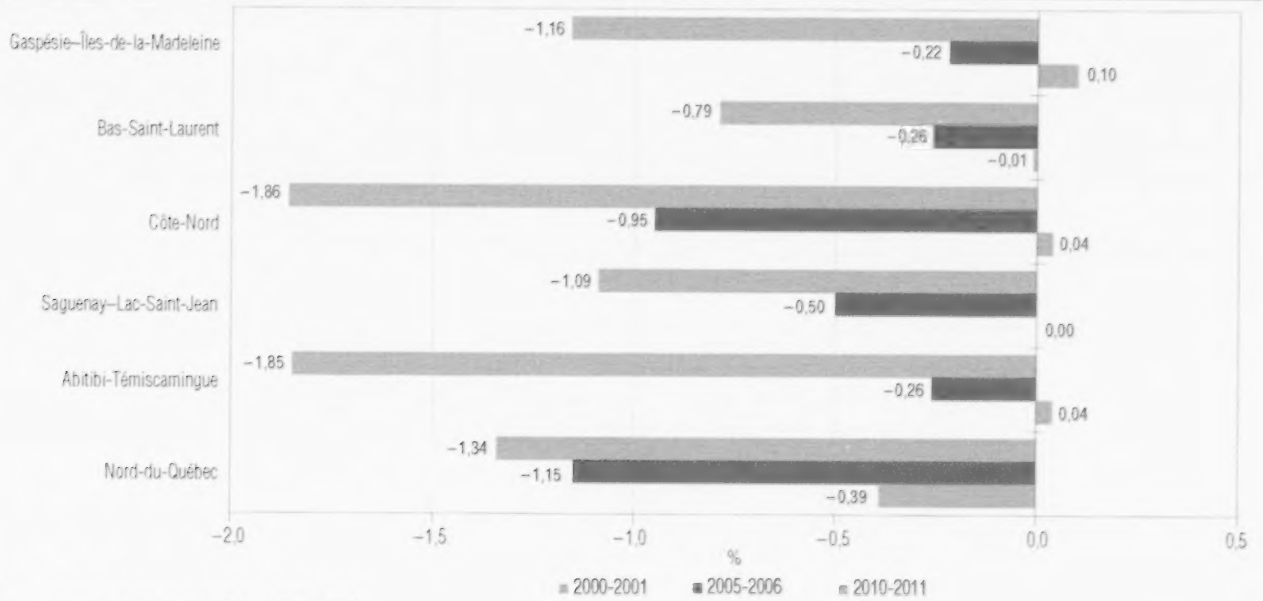

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 2

Taux d'entrée et de sortie interrégionales, régions de la zone éloignée, 2000-2001, 2005-2006 et 2010-2011

Région administrative	2000-2001		2005-2006		2010-2011	
	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'entrée	Taux de sortie
	%		%		%	
Bas-Saint-Laurent	2,05	2,84	2,20	2,46	2,05	2,07
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,42	2,51	1,58	2,09	1,48	1,48
Abitibi-Témiscamingue	1,49	3,34	2,01	2,27	1,74	1,70
Côte-Nord	2,09	3,95	2,40	3,35	2,78	2,74
Nord-du-Québec	2,87	4,21	2,50	3,64	2,66	3,04
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,25	3,42	2,67	2,90	2,47	2,37

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Gains et pertes selon le groupe d'âge dans les régions

Montréal est la région administrative la plus désavantagée au point de vue de la migration interne, que ce soit en nombres absolus ou en taux. Plusieurs jeunes familles continuent de quitter Montréal, comme indiqué par les taux de migration résolument négatifs chez les 0-14 ans et les 25-44 ans (figure 7). Les pertes subies par Montréal sont moins fortes chez les 45 ans et plus, mais ne sont pas négligeables pour autant. Cette région continue néanmoins d'afficher des soldes positifs chez les 15 à 24 ans, plusieurs d'entre eux s'installant à Montréal pour la poursuite de leurs études postsecondaires.

Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie renvoient une image diamétralement opposée à celle de Montréal : pertes chez les 15-24 ans, forts gains chez les 0-14 et les 25-44 ans, gains plus modestes à partir de 45 ans. Laval attire également les jeunes familles, mais se distingue des autres régions de la zone adjacente avec de légères pertes chez les 45-64 ans dues à un nombre important de sortants en direction des Laurentides.

La région de la Capitale-Nationale se démarque d'année en année avec le plus haut taux net de migration interrégionale entre 15 et 24 ans, grâce à un apport substantiel de migrants en provenance de Chaudière-Appalaches ainsi que des régions éloignées situées plus à l'est (figure 8). Le solde migratoire interrégional de Chaudière-Appalaches est positif dans tous les autres grands groupes d'âge, situation que connaît également le Centre-du-Québec. En Outaouais, les gains les plus marqués se font chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, tandis qu'en Estrie et en Mauricie, les gains relatifs les plus substantiels se font chez les 45-64 ans.

Toutes les régions de la zone éloignée accusent des pertes chez les 15-24 ans (figure 9). Par contre, à l'exception du Nord-du-Québec, elles font des gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Il est à noter que par rapport aux chiffres de l'an dernier, le taux net de migration interne pour ces deux groupes d'âge a fortement augmenté sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se distingue par des gains relatifs assez importants chez les 45-64 ans, tandis que le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean font des gains de moindre ampleur chez ce même groupe d'âge. L'Abitibi-Témiscamingue connaît de faibles pertes chez les 45-64 ans et des pertes plus importantes chez les 65 ans et plus, tandis que les pertes sont plus importantes sur la Côte-Nord et le Nord-du-Québec à la fois chez les 45-64 ans et chez les 65 ans et plus.

Des données complémentaires par groupe d'âge pour chacune des régions administratives sont disponibles au bas de la page Web accessible en cliquant ici.

Figure 7

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, Montréal et régions de la zone adjacente, Québec, 2010-2011

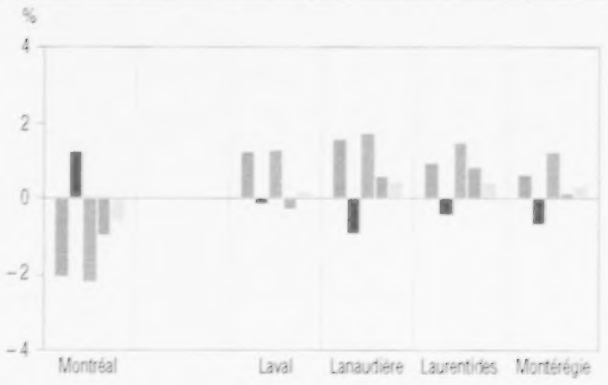

Figure 8

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, régions de la zone intermédiaire, Québec, 2010-2011

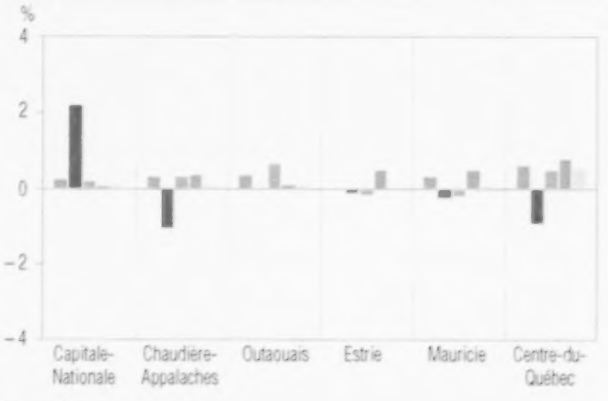

Figure 9

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, régions de la zone éloignée, Québec, 2010-2011

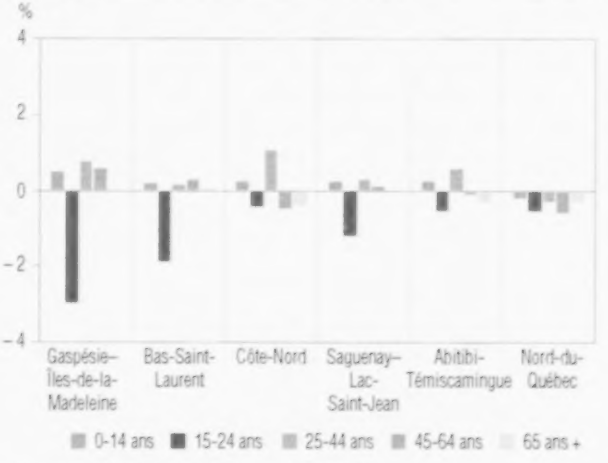

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Aperçu à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC)

La région administrative de Montréal, qui est également un territoire équivalent à une MRC, montre un taux net de migration interne de – 1,20 %, le plus faible de l'ensemble des 104 MRC et territoires équivalents en 2010-2011 (tableau en annexe).

Au contraire, dans la zone adjacente, Laval ainsi que toutes les MRC des régions administratives de Lanaudière et des Laurentides montrent des taux nets positifs. Les MRC qui bénéficient davantage de la migration interne sont, dans les Laurentides, Mirabel (2,12 %) et La Rivière-du-Nord (1,64 %), suivies d'une MRC de Lanaudière, Montcalm (1,38 %). En Montérégie, la majorité des MRC est également du côté positif; seules trois des 15 MRC que compte la région font de légères pertes dans leurs échanges migratoires. Le plus fort taux net enregistré en Montérégie appartient à Vaudreuil-Soulanges (1,50 %).

La zone intermédiaire compte un peu plus de MRC gagnantes (22) que de MRC perdantes (18). Dans la région de la Capitale-Nationale, La Jacques-Cartier (2,78 %), La Côte-de-Beaupré (1,50 %) et Portneuf (1,38 %) font de forts gains, tandis que les quatre autres MRC ne font pas de gains ou de pertes significatives. Dans Chaudière-Appalaches, on trouve cinq MRC du côté positif et autant du côté négatif; les gains relatifs les plus forts se trouvent dans Bellechasse (1,12 %) et Lotbinière (1,02 %), alors que Les Etchemins montre le taux net le plus négatif (– 0,88 %) hors Montréal. En Outaouais, Les Collines-de-l'Outaouais montre le taux net de migration interne le plus élevé de la région en 2010-2011, soit 1,57 %; La Vallée-de-la-Gatineau enregistre un faible gain tandis que les trois autres MRC de la région accusent de légères pertes. Cinq des sept MRC de l'Estrie subissent des pertes, seules celle de Memphrémagog (1,06 %) et, dans une moins large mesure, celle de Sherbrooke font des gains. En Mauricie, toutes les MRC font des gains allant de faibles à modérés, à l'exception de Shawinigan qui subit quelques pertes. Enfin, au Centre-du-Québec, trois MRC sur cinq sont du côté positif, les gains plus importants étant ceux d'Arthabaska.

Dans la zone éloignée, 20 des 33 MRC ont enregistré un solde migratoire négatif en 2010-2011. On n'y trouve plus cette année de MRC dont le taux net est inférieur à – 1 %, alors que la zone en comptait trois l'année précédente. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, quatre MRC sur six sont du côté positif, les deux autres ne subissent que de légères pertes. Dans le Bas-Saint-Laurent, la majorité des MRC ont subi des pertes, les plus fortes étant celles de Kamouraska (– 0,81 %) et Témiscouata (– 0,65 %); Rivière-du-Loup et surtout Rimouski (0,96 %) sont les deux exceptions. Sur la Côte-Nord, le cas de Caniapiscau est particulier : en 2009-2010 au tout dernier rang des 104 MRC quant au taux net de migration interne, ce territoire est passé au troisième rang des taux nets les plus élevés en 2010-2011, avec 2,32 %. Cette MRC étant la moins peuplée (environ 4 500 personnes au 1er juillet 2010), de légers changements dans l'offre ou la demande de main-d'œuvre peuvent se traduire par de brusques modifications des taux de migration. La seule autre MRC faisant des gains sur la Côte-Nord est Sept-Rivières. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, trois MRC font quelques légers gains, les deux autres subissent des pertes modérées. En Abitibi-Témiscamingue, les MRC de Rouyn-Noranda et de La Vallée-de-l'Or sont passées du côté positif; parmi les trois autres MRC, Témiscamingue (– 0,68 %) affiche le taux net le plus négatif de la région. Enfin, les trois territoires équivalents du Nord-du-Québec font des pertes, les plus fortes étant celles de Kativik (– 0,75 %)

Les soldes migratoires internes des MRC depuis 2001-2002 peuvent être consultés en cliquant ici.

Ce bulletin est réalisé par : Jean-François Lachance
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Claudette D'Anjou, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2012
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec

Annexe

Taux net de migration interne des 104 MRC et territoires équivalents par zone d'appartenance et région administrative, Québec, 2009-2010 et 2010-2011 (révisé le 5 juin 2012)

Région administrative	Code	MRC ou territoire équivalent	Taux net 2009-2010	Taux net 2010-2011
			%	
Montréal	66	Montréal	−1,28	−1,20
Zone adjacente				
Laval	65	Laval	0,79	0,46
Lanaudière	52	D'Autray	0,09	0,02
	60	L'Assomption	0,59	0,69
	61	Joliette	1,45	1,05
	62	Matawinie	1,25	0,45
	63	Montcalm	1,16	1,38
	64	Les Moulins	1,08	1,08
Laurentides	72	Deux-Montagnes	0,38	0,40
	73	Thérèse-De Blainville	0,61	0,24
	74	Mirabel	1,99	2,12
	75	La Rivière-du-Nord	1,86	1,64
	76	Argenteuil	0,62	1,01
	77	Les Pays-d'en-Haut	1,51	0,86
	78	Les Laurentides	0,44	0,57
	79	Antoine-Labelle	0,20	0,30
Montérégie	46	Brome-Missisquoi[1]	1,14	0,95
	47	La Haute-Yamaska[1]	0,79	0,68
	48	Acton	−0,48	−0,15
	53	Pierre-De Saurel	0,12	0,29
	54	Les Maskoutains	0,23	0,05
	55	Rouville	0,25	0,57
	56	Le Haut-Richelieu	0,08	−0,12
	57	La Vallée-du-Richelieu	0,78	0,41
	58	Longueuil	−0,04	0,17
	59	Marguerite-D'Youville	0,73	0,31
	67	Roussillon	0,78	0,45
	68	Les Jardins-de-Napierville	1,12	0,93
	69	Le Haut-Saint-Laurent	−0,12	−0,14
	70	Beauharnois-Salaberry	0,29	0,83
	71	Vaudreuil-Soulanges	1,40	1,50
Zone intermédiaire				
Capitale-Nationale	15	Charlevoix-Est	−0,07	−0,13
	16	Charlevoix	0,12	0,23
	20	L'Île-d'Orléans	−0,15	−0,09
	21	La Côte-de-Beaupré	1,87	1,50
	22	La Jacques-Cartier	4,27	2,78
	23	Québec	−0,06	0,09
	34	Portneuf	1,18	1,38
Chaudière-Appalaches	17	L'Islet	−0,32	−0,22
	18	Montmagny	0,15	−0,01
	19	Bellechasse	0,93	1,12
	251	Lévis	0,01	−0,16
	26	La Nouvelle-Beauce	0,77	0,70
	27	Robert-Cliche	−0,39	−0,40
	28	Les Etchemins	−0,26	−0,88
	29	Beauce-Sartigan	−0,06	0,08
	31	Les Appalaches	−0,27	0,09
	33	Lotbinière	1,58	1,02
Outaouais	80	Papineau	0,55	−0,20
	81	Gatineau	0,39	0,12[1]
	82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,73	1,57[1]
	83	La Vallée-de-la-Gatineau	0,53	0,20
	84	Pontiac	−1,45	−0,04

Annexe (suite)

Taux net de migration interne des 104 MRC et territoires équivalents par zone d'appartenance et région administrative, Québec, 2009-2010 et 2010-2011

Région administrative	Code	MRC ou territoire équivalent	Taux net 2009-2010	Taux net 2010-2011
			%	
Estrie	30	Le Granit	−0,45	−0,51
	40	Les Sources	1,22	−0,14
	41	Le Haut-Saint-François	0,03	−0,70
	42	Le Val-Saint-François	−0,10	−0,24
	43	Sherbrooke	−0,09	0,14
	44	Coaticook	−0,20	−0,77
	45	Memphrémagog	1,05	1,06
Mauricie	35	Mékinac	−0,05	0,13
	36	Shawinigan	−0,28	−0,44
	371	Trois-Rivières	0,31	0,31
	372	Les Chenaux	0,77	0,44
	51	Maskinongé	0,41	0,15
	90	La Tuque	−1,12	0,13
Centre-du-Québec	32	L'Érable	−0,13	−0,43
	38	Bécancour	1,15	0,41
	39	Arthabaska	0,29	0,70
	49	Drummond	0,57	0,56
	50	Nicolet-Yamaska	−0,28	−0,05
Zone éloignée				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	01	Les Îles-de-la-Madeleine	0,49	0,06
	02	Le Rocher-Percé	0,66	0,24
	03	La Côte-de-Gaspé	−0,22	−0,11
	04	La Haute-Gaspésie	−0,08	−0,16
	05	Bonaventure	−0,28	0,42
	06	Avignon	0,41	0,06
Bas-Saint-Laurent	07	La Matapédia	−0,76	−0,44
	08	Matane	−0,06	−0,29
	09	La Mitis	0,07	−0,54
	10	Rimouski-Neigette	0,33	0,96
	11	Les Basques	0,12	−0,39
	12	Rivière-du-Loup	−0,11	0,16
	13	Témiscouata	−0,63	−0,65
	14	Kamouraska	−0,17	−0,81
Côte-Nord	95	La Haute-Côte-Nord	−0,37	−0,29
	96	Manicouagan	−0,60	−0,44
	971	Sept-Rivières	−0,13	0,51
	972	Caniapiscau	−2,59	2,32
	981	Minganie	1,78	−0,42
	982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	−0,80	−0,56
Saguenay–Lac-Saint-Jean	91	Le Domaine-du-Roy	−0,56	−0,41
	92	Maria-Chapdelaine	−1,53	−0,48
	93	Lac Saint-Jean-Est	−0,07	0,19
	941	Saguenay	−0,01	0,07
	942	Le Fjord-du-Saguenay	1,10	0,31
Abitibi-Témiscamingue	85	Témiscamingue	−0,57	−0,68
	86	Rouyn-Noranda	−0,01	0,37
	87	Abitibi-Ouest	−0,47	−0,39
	88	Abitibi	−0,13	−0,01
	89	La Vallée-de-l'Or	−0,42	0,21
Nord-du-Québec	991	Jamésie	−1,30	−0,46
	992	Kativik	0,08	−0,75
	993	Eeyou Istchee[2]	0,02	−0,06

1. Les données de ces deux MRC réfèrent au nouveau découpage territorial en vigueur depuis le 1er janvier 2010, dans lequel la ville de Bromont passe de la MRC de La Haute-Yamaska à la MRC de Brome-Missisquoi. Les données antérieures à 2009-2010 ne sont pas directement comparables avec celles présentées ici.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.